



APPEL À CANDIDATURES 2021-2022



INTITULE DU DOCTORAT : DOCTORAT EN SCIENCES DE L'INGENIEUR EN MAITRISE DE L'ELECTRICITE
SPECIALITE : MATERIAUX, ELECTRICITE RENOUVELABLE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

<p>OBJECTIFS GENERAUX DU DOCTORAT</p> <p>Le Doctorat résulte d'un travail de recherche de trois années en moyenne, et d'une formation complémentaire, qui mènent à la soutenance. Il s'effectue au sein d'un laboratoire de recherche du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Électricité (CERME). A cet effet, le CERME vise dans ce programme de Doctorat en Sciences de l'Ingénieur en maîtrise de l'électricité de spécialité « Matériaux, Électricité Renouvelable et Efficacité Énergétique » à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un programme régional de formation de niveau doctoral dans le domaine des Matériaux, de l'Électricité Renouvelable et de l'Efficacité Énergétique ; - développer des compétences scientifiques et techniques dans le domaine des Matériaux de l'Électricité Renouvelable et de l'Efficacité Énergétique. 	<p>APERÇU DU PROGRAMME</p> <p>Le temps requis pour la formation doctorale en Sciences de l'Ingénieur en maîtrise de l'électricité de spécialité « Matériaux, Électricité Renouvelable et Efficacité Énergétique » est de 6 semestres (180 crédits) ou de 3 ans. Les six semestres sont réservés à la formation présentielle (Ateliers de formation obligatoires) aux activités de recherche au Laboratoire, à la rédaction de la thèse de doctorat et à la soutenance de ladite thèse de doctorat.</p>	<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Courriel au CERME : cerme_ul@univ-lome.tg</p> <p>avec copie aux adresses suivantes : asajavon@yahoo.fr akim_salami@yahoo.fr</p> <p>Une copie physique au secrétariat du CERME après la sélection</p>
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION</p> <p>Au terme de la formation au CERME, les étudiants devraient être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approfondir leurs connaissances et d'en repousser les frontières, dans la spécialité ; - comprendre et d'évaluer la littérature scientifique de la spécialité ; - développer la maîtrise de méthodes rigoureuses de raisonnement et d'expérimentation dans la spécialité ; - innover par la recherche, les pratiques efficaces et efficientes dans la spécialité ; - élaborer des programmes/projets/stratégies dans la spécialité. 	<p>LANGUES DE TRAVAIL</p> <p>Le programme de formation en Doctorat du CERME est un programme dual ; Pour ce faire, tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.</p> <p>NB : Pour les candidats des pays anglophones, des cours de français seront offerts pendant la formation. Il en est de même des étudiants des pays francophones désireux d'améliorer leur niveau d'anglais.</p>	<p>DATE DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p><i>25 Octobre au 26 Novembre 2021</i></p>
<p>PUBLIC CIBLE</p> <p>Le Doctorat en Sciences de l'Ingénieur en maîtrise de l'électricité de spécialité « Matériaux, Électricité Renouvelable et Efficacité Énergétique » est destiné aux étudiants togolais et étrangers de la sous-région ayant le diplôme de DEA ou de Master Recherche en Physique des Matériaux, en Énergie Renouvelable ou tout autre diplôme équivalent ou assimilé.</p>	<p>METIER</p> <p>Les secteurs d'emplois visés par ce programme de Doctorat sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - chercheur dans l'industrie pour la Recherche & Développement ; - responsable d'un laboratoire de test et/ou de qualification ; - enseignant-chercheur dans une Université ; - chercheur dans un Centre de Recherche. 	<p>PROCEDURE DE SELECTION</p> <p><i>La Présélection L'Entretien Individuel La Sélection Définitive</i></p> <p>02 au 03 Décembre 2021</p>

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'entrée au programme International/Régional de Doctorat en Sciences de l'Ingénieur en Maîtrise de l'Electricité de spécialité « Matériaux, Electricité Renouvelable et Efficacité Energétique » est soumise aux critères suivants :

- être détenteur d'un Diplôme d'étude approfondie (DEA) ou d'un Master Recherche en Physique des matériaux, en Energie Renouvelable ou tout autre diplôme équivalent ou assimilé ;
- avoir au moins 12/20 de moyenne générale ;
- avoir au moins un niveau intermédiaire en anglais ;
- le candidat devra soumettre une version PDF du résumé de son mémoire de Master Recherche / DEA ;
- le postulant ne devrait pas être en cours de formation doctorale dans un autre programme.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats au programme de Doctorat en Sciences de l'Ingénieur en Maîtrise de l'Electricité de spécialité « Matériaux, Electricité Renouvelable et Efficacité Energétique » doivent fournir les pièces suivantes :

- une demande motivée adressée au Président de l'Université de Lomé ;
- une copie légalisée des relevés de notes et des attestations de diplôme (à partir du Baccalauréat) ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- un exemplaire du projet de recherche (modèle à télécharger sur le site (www.cerme-togo.org)) ;
- une lettre de motivation de deux pages sur le background et champs d'intérêt ;
- trois lettres de recommandation dont au moins une d'un enseignant de rang A ;
- une lettre d'engagement du Directeur et du Codirecteur ;
- un résumé de 10 pages maximum du mémoire du Master Recherche / DEA avec sa page de garde ;
- une fiche d'accord de direction de thèse à télécharger sur le site (www.cerme-togo.org) ;
- un formulaire de déclaration de 1^{ère} inscription en thèse à télécharger sur le site (www.cerme-togo.org) ;
- la quittance de 20 000 FCFA à payer sur le compte de l'Université de Lomé, BTCI : 006429700111.

Candidats détenteurs des diplômes étrangers à l'Université de Lomé

Ajouter une attestation d'homologation de diplôme délivrée par la DAAS (www.univ-lome.tg).

NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux.



Le Président de l'Université de Lomé
Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

RESULTATS DE SELECTION

06 Décembre 2021